

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

L'an Deux Mille-Seize, le Trois du mois d'Octobre à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN -dûment convoqués par le Maire- se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. Philippe PAILLAT, Maire, pour la session ordinaire.

Date de convocation : 27 Septembre 2016

- Adoption du procès verbal de la séance du 3 septembre 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2016 est adopté avec 15 votes pour et 3 contres

- Délibérations

✓ **GRDF : Redevance d'occupation du domaine public gaz 2016, remboursement au titre de la redevance de 2007 à 2009 et 2014 à 2016**

Le Conseil Municipal décide d'accepter le remboursement par GRDF d'un montant de 797,88 € correspondant à un rappel de la redevance d'occupation du domaine public pour la période de 2007 à 2009 et 2014 à 2016.

✓ **Demande de subvention superette PROXI**

Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de « l'aide aux commerces en milieu rural » dans le cadre du projet de travaux de réhabilitation intérieure de la superette PROXI.

✓ **Tarif assainissement 2017**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 1.05€ /m³ le montant de la redevance assainissement et de reconduire un forfait annuel de consommation de 35 €/m³/personne pour les usagers desservis par une autre source que le réseau de distribution d'eau potable.

✓ **Emprunt : 90 000€**

Le Conseil Municipal décide avec 12 voix pour et 6 abstentions de contracter un emprunt de 90000€ auprès du Crédit Mutuel sur une durée de 19 ans au taux de 1.17%.

✓ **Loyer du cabinet médical**

Suite à la demande du Docteur RECHITEANU le Conseil Municipal décide d'accorder la gratuité du loyer du cabinet médical pour le mois d'octobre 2016. Une prolongation de cette gratuité sera à l'étude lors du prochain Conseil Municipal.

-Questions diverses

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 7 Novembre 2016

Fin de la réunion : 22 H 50

Saint-Mesmin, le 10 octobre 2016.

**Le Maire,
P. PAILLAT.**